

DOSSIER DE PRESSE

31 AOÛT 2022 À 10H

INAUGURATION DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL



Première école de l'Écoquartier Cœur de ville
bénéficiant d'une conception bioclimatique ambitieuse

VILLE DE 
LA POSSESSION.RE
Ensemb' toujours mieux !

RÉSUMÉ



Aujourd'hui s'est tenu à La Possession l'inauguration de l'école élémentaire publique « Simone Veil » au Coeur de Ville de La Possession, en présence de Madame Vanessa MIRANVILLE, de Madame la Sous-Préfète de Saint-Paul Silvie CENDRE, Madame la rectrice de l'Académie Réunion Chantal MANES-BONNISSEAU, de Madame la Vice-Présidente déléguée à l'éducation Mme SITOUZE, du Directeur de l'école Monsieur PUECH, du cabinet d'architecture Altitude80 et des divers représentants de l'état, de l'académie et de l'éducation nationale, du conseil départemental, de toutes les entreprises au projet ainsi qu'en présence des enseignants, parents et élèves de l'école.

Honorée de pouvoir inaugurer cette école supplémentaire; soit la 25ème sur la Commune, Vanessa MIRANVILLE et ses équipes ont été félicitées pour la construction de cette école de proximité, une prouesse architecturale s'insérant pleinement dans le cadre de la préservation du développement durable et de l'apprentissage en toute sérénité dans un cadre particulièrement innovant.

DOSSIER DE PRESSE : INAUGURATION DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL



La Réussite scolaire a été placée au cœur des différentes prises de paroles en tant que priorité ! Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel les enfants doivent se sentir bien ! Et c'est un pari réussi pour la Ville et l'académie. « Les enfants sont pierres précieuses et fondent notre avenir » a déclaré M. PUECH, Directeur de l'école Simone Veil.

Une mention particulière a notamment été faite pour le choix de la dénomination de l'école qui s'est réalisé à travers un sondage auprès de la population, soit au nom de Simone VEIL ; qu'ont tenu saluer les officiels présents pour la détermination et les valeurs portées par cette grande femme politique !

L'ÉCOQUARTIER COEUR DE VILLE

L'innovation a été mise au service des nouveaux usages de la ville tout en facilitant

le quotidien des habitants. Aujourd'hui, ce sont plus de 400 familles qui vivent et profitent de ce nouveau centre urbain exemplaire sur le plan environnemental et le respect de la biodiversité.

L'écoquartier continu de grandir et entre dans une nouvelle phase avec les travaux de la phase 2 qui se poursuivent avec pour horizon 5 500 habitants en 2026, 1 850 logements, 7 000 m² de commerces, 8 000 m² de bureaux, des équipements publics et 10 000 m² d'espaces publics.

Les premiers commerces et services de proximité ainsi que les promenades, parcs urbains et jardins partagés contribuent à faire de ce quartier un lieu de vie agréable et exemplaire sur le plan du développement durable.

DOSSIER DE PRESSE : INAUGURATION DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL

LA VILLE JARDIN : L'ÉCOQUARTIER S'ENGAGE DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'écoquartier protège une biodiversité unique classée Patrimoine Mondial de l'Humanité. Un des enjeux est la valorisation des arbres remarquables et la suppression des espèces invasives conformément à la loi sur la biodiversité.

L'aménagement d'une promenade sécurisée pour les piétons favorise les modes de déplacements doux dans un cadre verdoyant. La mise en valeur du secteur permet de valoriser les arbres remarquables et de lutter contre les nombreux sujets invasifs qui menacent les espèces endémiques.

LA PREMIERE ECOLE CONSTRuite DANS L'ÉCOQUARTIER

Face à une telle arrivée de population dans l'écoquartier, cette école était très attendue. Elle est intégrée au mode de vie de l'écoquartier qui vise à privilégier les modes de déplacements doux. C'est ainsi que l'ouverture de l'école a été préparée avec les parents et enfants avec la mise en place dès la rentrée d'un pédibus. Le choix a été fait de concevoir une école élémentaire, accessible majoritairement à pieds.

L'école est par ailleurs « couplée » à l'école Arthur ALMERY (de l'autre côté de la rue Leconte De Lisle) qui devient, à cette rentrée, une école strictement maternelle, permettant de faciliter l'accompagnement des enfants de maternelle directement dans les classes par les parents, avec la pacification des accès à l'école (pédibus,



80000 arbres
et arbustes plantes



1/3 de la surface du
projet réservée
à la nature



+ de 100
espèces
végétales



1 médiateur
Environnementale



10 espaces de jardins
partagés de proximité



7 kms de
promenade

interdiction de stationner...) et des places de parking à proximité (place Festival).

Cette nouvelle école porte le nombre d'école à La Possession à 25 (dont 5 à Mafate), pour un effectif total de près de 4400 élèves (hors école privée).

Cette nouvelle école élémentaire permet d'accueillir 8 classes. A cette rentrée, il y a l'ouverture de 5 classes (soit un potentiel d'accueil de 140 élèves).

Elle comprend également :

- 4 salles d'activités (entre chaque salle de classe)
- 1 salle périscolaire
- 1 BCD
- 1 salle RASÉD
- 1 salle informatique, évolutive
- 1 terrain de sport de 300 m², ouvert sur le quartier en dehors du temps scolaire
- 1 salle polyvalente (sport, danse, ...)

«NOS ENFANTS MÉRITENT QU'ON LEUR DONNE LE MEILLEUR» - Vanessa Miranville, Maire de La Possession

DOSSIER DE PRESSE : INAUGURATION DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL

C'est l'ambition qui a été portée par l'architecte et son équipe lors de l'élaboration du projet de cette école : « Nourris de son exhortation à cheminer vers l'excellence au service des jeunes générations, nous nous sommes engagés avec passion dans l'exaltante autant que décisive aventure de la conception d'une école, en la pensant avant tout comme un espace de fabrication du futur. Convaincus que les lieux, les espaces dans lesquels nous évoluons, participent de la construction de l'individu, **nous avons d'abord pensé cette école de la ville comme une école de la vie !** »

Une conception s'appuyant sur 4 piliers :

PILIER #1 - UNE ÉCOLE DE LA VILLE...

...en symbiose avec son environnement, et qui revendique son statut d'équipement public !

Premier équipement public d'un quartier en profonde mutation, notre école entretient un étroit dialogue avec son contexte, et, plus particulièrement, avec son principal vis-à-vis : **la place aux banians**. Premier témoin de ce « mimétisme » architectural, la façade principale déploie son péristyle de poteaux-racines, dans l'épaisseur duquel se nichent quelques fonctions majeures de l'école, comme en suspension. Ainsi, de gauche à droite, en levant les yeux, nous découvrons une plateforme sportive dissimulée derrière une maille végétalisée, une cabane-nuage pour les professeurs et une bibliothèque prête à s'échapper de sa chrysalide. Cette **canopée « habitée »**, articule avec brio **ses pleins et ses vides**, pour jouer d'une certaine **porosité** de l'équipement et permettre **l'interaction** entre les lieux. C'est ici que se dessine, comme sous une « haie d'honneur », l'arche d'entrée de l'école.

PILIER #2 - UNE ÉCOLE DE LA VIE...

...qui « fabrique » des espaces pour chaque moment de la journée.

Ainsi, la forme architecturale se tient en équilibre **entre rigueur et souplesse**, lignes droites ou courbes, formes **géométriques** ou plus **organiques**. Suivant cette partition binaire, les fonctions intellectuelles et « laborieuses » s'organisent avec formalisme et pragmatisme, comme en témoignent l'enfilade des salles de classe au premier étage. En écho, les fonctions liées au divertissement, au rêve et au repos, s'établissent là où la rondeur domine. Il en va ainsi de la cour en « 0 » ouvert, du préau, de la butte d'exploration, ou encore la salle à manger...

PILIER #3 - UNE ÉCOLE AUDACIEUSE ET INVENTIVE...

...qui déplace les lignes pour dégager de nouveaux espaces.

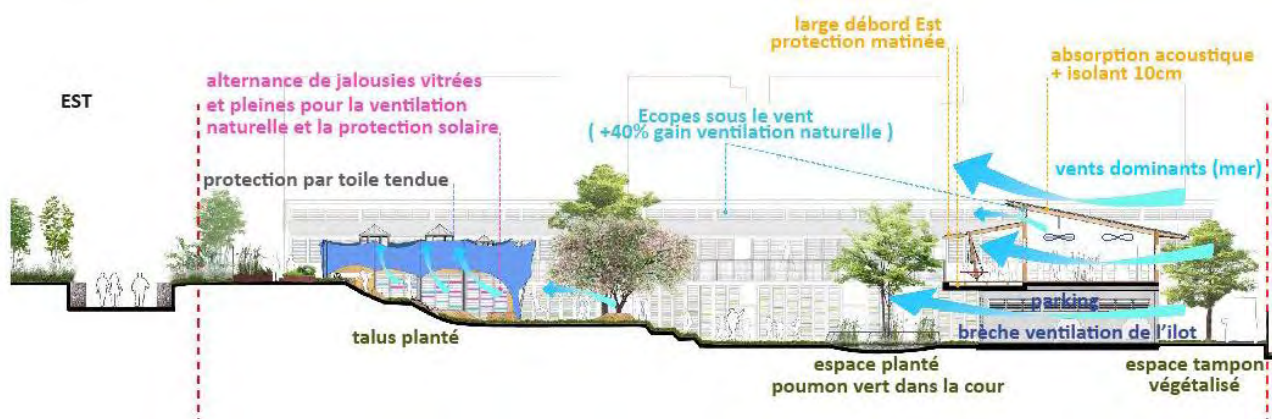
C'est le « coup triple » provoqué de la rotation du plateau sportif à 90° qui vient s'asseoir sur la butte pour s'étirer en façade. Un « retournement de situation » dont profite le préau, dégagé sous sa surface et qui offre un espace de jeux et de repos à couvert, sans construction supplémentaire. Mais aussi une aubaine pour le jardin pédagogique, qui peut alors s'établir sur la bande de pleine terre, « libérée » le long du mail tropical.

PILIER #4 - UNE ÉCOLE FONCTIONNELLE ET DURABLE...

...guidée par un plan simple pragmatique.

Nous avons en effet organisé les multiples fonctions selon une articulation logique favorisant une surveillance à 360° et une circulation évidente et fluide, depuis le parvis et les différents modules de stationnement, jusqu'au cœur de l'établissement. Une conception bioclimatique favorise une ventilation naturelle.

DOSSIER DE PRESSE : INAUGURATION DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL



Les bâtiments sont à 50% composés de bois (RDC béton, R+1 bois)

ÉCOLE « SIMONE VEIL »

Le nom de l'école a été déterminé par consultation citoyenne.

C'est avec honneur que le Maire et son équipe municipale ont adhéré à cette proposition. Mme Simone VEIL est une femme politique emblématique qui a su défendre les droits de la femme. Associer son nom à celui de l'école a d'autant plus de sens qu'elle avait à cœur l'Éducation des enfants : Mme VEIL a soutenu, dans un courrier à l'Académie Française en 2005, l'importance du devoir de mémoire par l'enseignement de l'histoire à l'école en faisant «des élèves comme des professeurs des relais essentiels de cette nécessaire transmission».

PLAN DE FINANCEMENT

Le montant total des travaux a été de : 8 035 968 €

Coût opération	Montant € H.T.	TVA	TTC	Etat FEI	% HT	Région PRR	% HT	Ville	% HT
Etudes & Maîtrise d'Œuvre	1 009 153	85 778	1 094 931	3 162 000	44,1%	2 387 465	33,3%	1 615 030	22,5%
Travaux	6 155 342	523 204	6 678 546						
TOTAL	7 164 495 €	608 982 €	7 773 477 €	3 162 000 €	44,1%	2 387 465 €	33,3%	1 615 030 €	22,5%